

COMPIÈGNE

Les étudiants étrangers encore dans le flou

L'Université de technologie (UTC) statuera le 20 juin sur la hausse des frais pour les élèves hors Union européenne.

LES FAITS

- **19 novembre 2018** : lors des Rencontres universitaires de la francophonie à Paris, le Premier Ministre, Édouard Philippe, dévoile sa stratégie pour les étudiants étrangers. Hors Union européenne, une année de licence coûtera 2 770 euros au lieu de 170 jusqu'alors, et une année de master ou de doctorat 3 770 au lieu de respectivement 243 et 380 euros. On estime qu'en moyenne, une année coûte 10 000 euros par étudiant.
- **6 décembre 2018** : 2 000 personnes dont une majorité d'étudiants manifestent à Paris contre ce projet.
- 23 février 2019 : la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, annonce dans un entretien au *Journal du dimanche* que les doctorants ne seront finalement pas concernés par la hausse des frais.
- **21 avril 2019** : deux textes publiés au Journal Officiel confirment l'entrée en vigueur de la réforme pour la rentrée 2019.

Deux semaines après les premiers résultats de Parcoursup, les futurs étudiants étrangers (hors Union européenne) de l'Université de technologie de Compiègne (UTC) ne savent pas encore combien ils devront payer à la rentrée prochaine. Si le gouvernement a confirmé fin avril l'augmentation des frais d'inscription dans les universités publiques, un décret de 2013 autorise les établissements à une exonération totale ou partielle de 10 % de leurs étudiants. L'UTC compte actuellement près de 5 000 apprentis ingénieurs, dont 980 étudiants étrangers. Si ce nombre est le même en septembre prochain, ce seront donc environ 500 étudiants extra-communautaires qui pourront être exonérés. Contacté par le *Courrier Picard*, le directeur Philippe Courtier n'a pas souhaité s'exprimer avant que la question ne soit abordée en conseil d'administration, le jeudi 20 juin. Le gouvernement précise que pourront également bénéficier d'une exonération les étudiants « dont l'inscription répond aux orientations stratégiques de l'établissement ». Ce qui pose question pour l'école chinoise de l'UTC, l'Université de technologie sino-européenne de l'université de Shanghai (UTSEUS). Native du pays, Yunjia Wu y a effectué ses deux premières années dans le supérieur avant de rejoindre l'UTC pour obtenir un diplôme en génie



L'UTC statuera sur les frais des étudiants étrangers en conseil d'administration, le 20 juin.

urbain. « Mon cousin voulait me rejoindre après un an passé à apprendre le français, il ne le fera pas, regrette-t-elle. J'avais choisi la France, car les études en Angleterre ou aux États-Unis coûtaient trop cher. Je compte travailler quelques années ici puis retourner en Chine. »

UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT PRÉVU

Face à l'argument de l'équité, qui pointe le fait que les parents des étudiants étrangers ne paient pas d'impôt en France, Ghita Serrhini, originaire du Maroc et à l'UTC depuis trois ans, brandit un rapport de Campus France (établissement public sous tutelle de l'État) publié en 2014, selon lequel les étudiants étrangers coûtent chaque année

3 milliards d'euros et en rapportent 4,65 milliards.

« La spécificité de l'UTC, c'est qu'on fonctionne avec deux ans de licence et trois ans de master et non l'inverse », déplore Marc Damie, élu étudiant au conseil d'administration. Or une année de master coûtera 3 770 euros pour 1 770 en licence.

Pour compléter la hausse des frais d'inscription, le plan annoncé par le gouvernement prévoit un meilleur accompagnement : la simplification de la procédure d'obtention du visa, un « référent » pour chaque étudiant, ou encore la mise en place de cours de français intensif. ■

De notre correspondant CLEMENT BRIZARD

“LES ÉTUDIANTS DEVIENNENT CONSOMMATEURS”

« Il y a deux manières de voir l'éducation : soit comme un droit fondamental, soit comme une production de valeur économique, observe David Flacher, professeur d'économie à l'UTC. Avec cette réforme, on change le rapport des étudiants à l'université, qui deviennent consommateurs, en attente d'un service. Le prix des formations devient l'indicateur de qualité, c'est la théorie du signal : plus c'est cher, mieux c'est. » Et d'ajouter : « Cette mesure est la première étape d'un élargissement progressif aux étudiants européens puis français. Les étudiants vont devoir s'endetter, comme en Angleterre ou aux États-Unis. Quand on doit rembourser un prêt, on est plus sage, moins revendicatif. » ■

En Image



COMPIÈGNE

Concours d'attelage dans le grand parc

Ce week-end, le 22^e concours international d'attelage de tradition se tenait pour la première fois à Compiègne, et non plus Cuts comme auparavant. Le public a répondu présent sur le site équestre du grand parc. Les équipes se présentaient samedi. Dimanche, dix nations se sont affrontées avec des participants en habit d'époque. Les attelages ont effectué un parcours routier de 15 km dans la forêt domaniale, dans la matinée. L'après-midi était consacré à la maniabilité, avec des équipages devant cheminer entre des quilles.

L'ACTUALITÉ EN FLASH



COMPIÈGNE

Une émission radio dédiée aux libertés sur internet

Une nouvelle émission est lancée sur la radio associative compiégnnoise Graf'hit, tous les vendredis, à

9 heures : La Voix libre. Pendant une demi-heure, on y parle « de libertés sur Internet, de protection des données personnelles, de partage des productions culturelles », liste Stéphane Crozat, professeur d'informatique à l'Université de Technologie de Compiègne (UTC). Ce dernier a cofondé en 2016 l'association Picasoft, dont les membres animent l'émission. Pour sa première, le programme était consacré aux services web alternatifs. L'association Framasoft, dont un membre a été interviewé dans l'émission, propose ainsi une trentaine de services gratuits et transparents sur leur utilisation, sans but commercial des données. On y trouve des alternatives à Google Drive, Doodle, ou encore Skype. « On reproche à Google et Facebook de ne pas payer d'impôts et d'utiliser nos données pour faire du profit, alors que c'est nous qui leur donnons les pleins pouvoirs en les utilisant massivement », explique Stéphane Crozat. Les deux premières émissions sont disponibles à l'écoute sur <https://radio.picasoft.net/co/radio.html>.

VENETTE

Les associations culturelles à Carrefour pour une journée

Philippe Dubois, président de l'Office culturel, annonce une nouveauté en 2019 : Culture Avenue, dans la galerie de Carrefour, sera le samedi 1^{er} juin « l'occasion de présenter les différentes associations culturelles compiégnnoises à des personnes qui ne savent pas forcément qu'elles existent et qui ne poussent pas souvent les portes des musées, théâtres ou salles de concert... »

JAUX

Projection de La Cité de la peur et quiz autour du film

Le long-métrage *La Cité de la peur*, avec Les Nuls, est projeté ce mardi 28 mai, à 20 heures, au cinéma Le Majestic, dans le cadre de la programmation ciné culte de la radio associative Graf'hit. Il est diffusé dans la salle Ice au tarif de 8 euros. Le film n'a pas bénéficié du traitement « Ice immersive » (effets lumineux sur les côtés et 3D) mais les spectateurs profiteront de la qualité du son, de l'image et du confort de la salle. Un quiz est prévu. Le long-métrage sera présenté par Jérôme Pottier qui anime l'émission Culture prohibée sur Graf'hit. Prochain ciné culte : *Shining* de Stanley Kubrick en juin.